

petit pays souverain et neutre, embrassant une certaine étendue de territoires détachés des comtés de Mâcon et de Lyon, du Pagus de Tourveon et du diocèse d'Autun.

On prit au diocèse d'Autun, l'*Ager Monciocensis*, dont le chef-lieu était Monsols; — au Pagus Matisconensis l'*Ager Viriacensis*, ou de Villé; — au Pagus Lugdunencis, l'*Ager Carciniacensis*, ou de Cercié, l'*Ager Bussiacensis* (Bussy) et l'*Ager Dinicensis* (Denicè); — enfin au Pagus Tolveonensis, l'*Ager* de même nom, où se trouvait la *Villa Bogenis* dont on fera *Ballijocus*, Beaujeu, qui sera la capitale de ce petit état et lui donnera son nom historique, en devenant la résidence du Prince.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, c'est un fils puiné de la grande maison des comtes de Forez, qui fut appelé à régner sur le Beaujolais, et à faire la dynastie de ses Princes. Naturellement il commença par se créer une résidence, et à la mettre en sûreté, en la jetant vers les hauteurs abruptes où l'on aperçoit encore les ruines imposantes du château des sires de Beaujeu.

C'est ainsi qu'un siècle auparavant, on avait, pour les mêmes motifs, créé le Brionnais, au sud-ouest de la Bourgogne. On avait, pour cela, divisé en deux le pays des Aulerici-Brannovices de César, attribuant la baronie souveraine du Brionnais à un puiné de la grande maison d'Aquitaine, avec Semur pour résidence princière; tandis qu'on unissait l'autre moitié, sous le nom de baronie du Charollais, au comté de Châlon-sur-Saône.

IV

Avenas figure souvent dans le *cartulaire de Saint-Vincent*, sous le nom latinisé d'*Avenacum* et d'*Avanacum*; on disait les deux, comme cela se lit à la page 551 dudit cartulaire. Les chartes 27^e, 347^e, 351^e, 363^e, 365^e, 367^e, 375^e, 387^e, 415^e, 586^e et 600^e lui sont consacrées et mentionnent des donations, ou restitutions de bien sur cette paroisse et sur les paroisses du voisinage, faites en faveur du Chapitre et de l'église cathédrale de Mâcon.